

Lauréat 2023

Immeubles à prépondérance de logements en PPE

Domaine du Lac, Nyon



©Tend

Bureau d'architecture Lacroix-Chessex Bonnard et Woeffray
Maître d'ouvrage Halter Développements
Entreprise générale/totale Swissroc

Le Domaine du Lac est un projet résidentiel de 49 appartements répartis dans trois bâtiments : «Lac», «Parc» et «Jura», chacun portant le nom de la magnifique vue panoramique offerte par les appartements. Les deux bureaux d'architecture renommés, Lacroix Chessex pour le bâtiment «Lac» et Bonnard et Woeffray pour les bâtiments «Jura» et «Parc», ont été soigneusement sélectionnés pour concevoir cet ensemble.

La qualité architecturale, paysagère et urbaine a fait l'objet d'une attention particulière. Afin de respecter les valeurs naturelles du lieu et de préserver un maximum d'arbres existants, tout en intégrant harmonieusement les bâtiments à la végétation environnante, le bureau MAP - Monnier Architecture du Paysage SA a été chargé de la conception des espaces extérieurs.

L'innovation est au cœur du développement, de la construction et de la gestion de ce projet exceptionnel. Un système novateur de piliers et de consoles préfabriquées a été utilisé pour maximiser la surface des terrasses, sans pilier, et avec une profondeur allant jusqu'à cinq mètres. Ainsi, les panoramas sur le lac, le parc ou le Jura sont dégagés, et les terrasses sont conçues comme un prolongement naturel des espaces de vie.

Les formes excentriques des bâtiments permettent à ceux-ci de s'insérer au sein des arbres protégés. Les façades préfabriquées en béton du bâtiment «Lac» et les façades ventilées et en métal des deux autres bâtiments confèrent au complexe une élégance distinctive, et les escaliers en terrazzo sont agrémentés de puits de lumière naturelle qui ajoutent une touche raffinée à l'ensemble. De plus, les appartements du rez-de-chaussée bénéficient d'un accès privilégié au parc privé depuis leurs terrasses, offrant une expérience de vie en plein air unique.

La mobilité est également un élément important de ce projet. Des parkings souterrains et des locaux à vélos ont été prévus, garantissant aux résidents un accès direct sécurisé et pratique. De plus, la proximité immédiate de la gare de Nyon, atteignable en seulement 10 minutes à pied ou 5 minutes à vélo, ainsi que la situation avantageuse à seulement 5 minutes du centre historique de Nyon, rendent les déplacements très simples. Enfin, un chemin privé exclusif et sécurisé du nord au sud a été conçu pour créer un passage direct menant au lac de Nyon et à la plage.

En termes de qualité énergétique et environnementale, ce projet répond aux exigences Minergie, bien qu'il ne soit pas labélisé. La production de chaleur, assurée par des pompes à chaleur et 12 sondes géothermiques, permettent de proposer un rafraîchissement aux habitants. L'accent a été mis sur des solutions durables et écologiques, contribuant ainsi à un mode de vie plus responsable.